

L'AIDE À LA CONSTITUTION DES DEMANDES D'ASILE ET DU DOSSIER OFPRA - NIVEAU I



Incontournable



**2 jours (14 heures),
en présentiel**



440 €



L'accompagnement juridique dont peut bénéficier un demandeur d'asile durant ses démarches augmente sensiblement ses chances d'obtenir une protection. Il est donc essentiel pour le travailleur social chargé de cet accompagnement de maîtriser la constitution d'une demande d'asile et du dossier OFPRA en tenant compte de son cadre d'intervention (plateforme d'accueil, hébergement d'urgence, centre d'accueil pour demandeurs d'asile). Cette formation a pour objectif d'apporter les outils théoriques et pratiques afin de permettre aux professionnels d'accompagner de manière optimum les demandeurs d'asile dans la constitution de leur demande d'asile, la rédaction du dossier OFPRA et du récit de vie, et la préparation à l'entretien à l'OFPPRA.

**11 & 12
octobre 2017**

**16 & 17
novembre 2017**

**5 & 6
décembre 2017**

**15 & 16
février 2018**

**19 & 20
mars 2018**

**26 & 27
avril 2018**

**25 & 26
juin 2018**



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'information proposée et optimiser l'efficacité de l'accompagnement juridique du demandeur d'asile en étant en mesure de l'aider à constituer sa demande d'asile, à rédiger son dossier OFPRA et à le préparer en vue de son entretien à l'OFPPRA en :
 - Acquérant une méthodologie pour établir une demande d'asile individualisée et circonstanciée
 - Apprenant à soulever les éléments de fait permettant de satisfaire aux conditions juridiques d'obtention d'une protection ainsi qu'à sélectionner et produire les preuves matérielles
 - Sachant analyser le sens des questions posées devant l'OFPPRA et la CNDA et y apporter des réponses crédibles



CONTENU

- Critères d'obtention d'une protection au titre de l'asile : statut de réfugié et protection subsidiaire
- Constitution du dossier de demande d'asile en vue de sa recevabilité
- L'établissement des faits : les déclarations du demandeur d'asile et les preuves matérielles
- La rédaction du récit de vie ou d'un complément de récit
- Oralité dans la procédure : entretien OFPRA et audience CNDA (**visite d'étude**)



PUBLIC

Professionnels chargés de l'accompagnement juridique des demandeurs d'asile

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation déclinée en module comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (étude des cas, techniques d'entretien) et une synthèse
- Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de notes et un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, exemples de récit de vie...)
- **Visite d'étude à la CNDA**

ÉVALUATION

- À l'entrée en formation pour définir le niveau de connaissances et à l'issue de la formation pour mesurer le niveau d'acquisition des connaissances et la progression

PRÉREQUIS

Avoir préalablement suivi la formation « *Les fondamentaux du droit d'asile* » ou justifier d'une connaissance équivalente (cf. page 19)